

DISCOURS

prononcé par Monseigneur LADEUZE, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, le 2 juin 1925, aux funérailles de M. le professeur Fernand RANWEZ.

MESSIEURS,

Les desseins de la Providence sont impénétrables, et notre vue trop courte pour scruter ses voies. L'homme qu'Elle a conduit comme par la main tout le long d'une carrière brillante, soudain Elle l'abandonne à sa faiblesse native. La famille qu'Elle a comblée de ses spéciales bénédictions, soudain Elle la disloque. Aux institutions les plus prospères, soudain Elle enlève les soutiens qu'Elle leur avait ménagés !

Il y a six semaines, Fernand Ranwez conduisait le deuil de celui qui était devenu son père par alliance après avoir été son maître. Et le voici lui-même couché dans ce cercueil ! Dans cette maison si longtemps heureuse, mère et fille se trouvent veuves en même temps. De la Trinité scientifique dont Gustave Bruylants était le chef, l'Université catholique ne conserve plus qu'un membre pour continuer les glorieuses traditions de la famille. Et l'Ecole de pharmacie de Louvain perd à la fois les deux ouvriers qui ont si bien assis sa réputation que, sous leur direction, elle en est venue à fournir plus de 40 pour cent des pharmaciens belges.

Nous n'avons pas de « pourquoi » à adresser à la Providence. Mais, en baisant Sa main qui nous frappe, nous n'avons pas non plus à nous reprocher la douleur qui nous étreint. Cette tristesse profonde des collègues et des innombrables amis de M. Ranwez et l'immensité des regrets que leur inspire sa perte subite et inopinée, j'éprouve, au moment du suprême adieu, l'angoisse de ne pouvoir les exprimer comme il faudrait.

Doué des plus beaux talents de l'esprit, notre cher défunt eût pu prendre son vol vers les plus hautes régions de la science pure, et s'y établir. Muni du diplôme de pharmacien en 1886 après les deux années d'études que comportait le programme du temps, son intelligence d'élite ne se trouve pas contente du petit bagage de connaissances toute faites qu'il avait acquises, et il voulut devenir Docteur en sciences naturelles. La reprise d'une des principales pharmacies de notre ville en 1888, ne le détourna pas de sa préparation, et l'année suivante, il conqué-

rait avec grande distinction son nouveau diplôme. Or, tel fut le mérite de ses premières publications que déjà en 1895, un an avant sa nomination de professeur extraordinaire à notre Université, l'Académie de médecine, dont il devint membre titulaire en 1908 et dont il était le président cette année-ci, lui ouvrait ses portes à titre de correspondant.

Cependant le culte des spéculations théoriques ne devait pas caractériser la carrière de M. Ranwez. La loi de 1890 marque un tournant de l'histoire de la pharmacie belge, à raison du développement qu'elle donna aux études des futurs pharmaciens. C'est pour assurer une partie du nouvel enseignement, que notre regretté collègue entra dans le corps professoral de l'*Alma Mater* comme chargé de cours, en cette même année 1890. Toute sa vie allait être consacrée au relèvement intellectuel et professionnel de la corporation pharmaceutique. De celle-ci, il allait devenir en Belgique la Providence, comme on le lui a dit en un jour de gloire !

Il y a quarante ans, le pharmacien, simple préparateur de compositions médicamenteuses, faisait œuvre d'artisan ; il n'avait même pas à analyser les matières premières, faciles à reconnaître, qu'il employait. Mais un jour l'industrie se met à produire les drogues en gros. Le praticien, réduit à les acheter mais continuant à répondre de leur qualité, dut les soumettre aux investigations analytiques ; et le voilà homme de laboratoire, chimiste et micrographe ! Lancé sur cette voie, il peut se rendre utile tout autour de lui, aux services publics d'hygiène, aux industriels, aux agriculteurs, aux commerçants. Et il ne tardera pas à se faire, à un titre nouveau, le collaborateur du médecin isolé à qui le temps manque pour vaquer lui-même aux recherches bactériologiques et à l'étude des produits pathologiques ; les pharmacies deviennent des laboratoires de diagnostic médical.

Cette évolution, M. Ranwez l'a, pour une bonne part, dirigée dans notre pays. Dès octobre 1892, avec son maître Gustave Bruylants, il ajoute à Louvain au programme légal de pharmacie des études d'Expertise chimique pour préparer ses élèves aux fonctions qu'ils auront à remplir près des tribunaux, dans les comités d'hygiène et dans l'inspection des denrées alimentaires. Lui-même y développe surtout les recherches microscopiques, comme un moyen indispensable d'investigation analytique ; et il assure par là une note distinctive à notre Ecole de pharmacie. Enfin, il n'a de cesse qu'il n'ait obtenu l'introduction, dans le programme de cette Ecole, de divers cours de médecine, des cours de bactériologie surtout.

Dans toutes ces initiatives, s'il a en vue des applications de la science, le maître entend bien en garder strictement les mé-

thodes. Et nul sans doute ne songe plus aujourd'hui à contester le profit qu'a la science pure à ces applications où elle contrôle ses lois et ses hypothèses et bien souvent est amenée à relever des données nouvelles. « Consacrez-vous à la science pour elle-même, avec désintéressement, disait-il à ses élèves quand le 23 octobre 1910, ils lui offrirent son portrait peint. La science vous apportera l'élévation du caractère, la conscience du devoir accompli, l'estime, la considération et le respect de vos concitoyens et, par dessus le marché, comme la société a toujours besoin d'hommes utiles, vous serez étonnés d'y trouver, en fin de compte, la récompense matérielle que vous n'aurez pas cherchée. »

Les leçons du cher défunt gardèrent toujours un caractère nettement scientifique, en même temps qu'il y mettait à profit la grande expérience acquise dans une longue pratique de la pharmacie. Ces leçons, il les donnait comme en se jouant, d'une façon toute naturelle, avec la conviction et la sérénité d'un homme qui possède sa matière, avec l'ardeur aussi que lui inspirait l'amour de la profession pharmaceutique et son dévouement à ses élèves. De sa préoccupation de ne pas laisser ses étudiants étrangers à l'usage d'aucun des instruments du travail scientifique, il a donné dans ces derniers temps une preuve frappante. Notre Bibliothèque est en voie de reconstitution, et les richesses que dès aujourd'hui elle renferme, restent encore difficilement accessibles. M. Ranwez voulut remédier lui-même à cet inconvénient pour son Ecole, et il fit dresser par ses élèves un catalogue sur fiches de tous les ouvrages concernant de quelque façon la Pharmacie, qui sont contenus dans notre dépôt. Deux jours avant d'être terrassé par la maladie, il venait me demander les moyens matériels de mettre à la disposition de tous ce précieux catalogue !

L'étudiant qu'il a ainsi formé, il veut le suivre dans sa carrière pour l'empêcher de déchoir. En 1895, il fonde une Revue dont il assurera lui-même la publication jusqu'à la guerre : les *Annales de Pharmacie*. C'est avant tout une œuvre scientifique. « Travailler au relèvement du niveau intellectuel de notre profession, lisons-nous dans l'article programme, tel est le but primordial que nous nous sommes assigné. C'est là, nous paraît-il, la meilleure façon de servir nos confrères et de rendre au pharmacien le rang auquel il a droit dans la hiérarchie sociale ». En lisant ces *Annales* qui constituent une collection de 20 volumes de 5 à 600 pages chacun, les anciens élèves du maître et leurs collègues se sont tenus au courant de toutes les questions scientifiques qui les intéressent. Le directeur s'y réservait la part du lion. Cent huit articles de la collection portent sa signature. Ils renferment les résultats de ses patien-

tes recherches dans son laboratoire de la rue des Récollets ou dans son bureau de la rue de Tirlemont où le gérant de son officine le trouva, plus d'un matin, encore occupé au travail où il l'avait vu absorbé en prenant congé de lui la veille au soir.

Ce n'est pas le lieu d'analyser ces travaux, ni ceux que le savant publia soit dans des volumes séparés, soit dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique, les Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, la Revue médicale de Louvain, et différents journaux de pharmacie.

Qu'il me suffise aujourd'hui de constater l'autorité exceptionnelle qu'ils lui méritèrent dans le monde des pharmaciens. Cette autorité fut accrue encore par sa participation aux grandes assises de la corporation. En 1895, il avait pris une part très active au Congrès national de Pharmacie tenu à Bruxelles. En 1897, il fut appelé à présider dans cette même ville le deuxième Congrès international de Pharmacie et de Chimie. Dans les Congrès internationaux qui suivirent, en 1898 à Vienne, en 1900 à Paris, il brilla encore au premier rang. En 1902, à la Conférence de Bruxelles pour l'unification de la formule des médicaments héroïques, où dix-sept pays se trouvaient représentés, il fut le délégué du gouvernement belge.

L'ascendant que M. Ranwez acquit ainsi sur ses confrères, se renforçait du dévouement inépuisable qu'il leur témoignait. Il devint bien vite leur conseiller scientifique. Jamais aucun d'eux ne fit en vain appel à ses lumières pour la solution de quelque problème embarrassant. Dieu sait pourtant si ces appels furent fréquents !

Jamais non plus aucun ne l'invoqua inutilement à son secours dans les difficultés de la vie. Dès le début de sa carrière, il organise un véritable service de placement pour ses élèves. Places de stagiaires, d'aides ou de gérants, pharmacies à reprendre, il se tient au courant de tout pour les renseigner. Et quand, au lendemain de l'incendie de nos archives, il nous fallut, par tous les moyens possibles, tenter de reconstituer la liste de nos anciens étudiants, nous n'éprouvâmes aucune difficulté en ce qui concerne les pharmaciens. M. Ranwez nous passe les fiches sur lesquelles il marquait le curriculum vitae de chacun d'eux. C'est qu'avec tous il voulait rester en relations. Entre tous, comme entre tous les membres du corps pharmaceutique, il tendait à établir l'union la plus intime et un parfait esprit de confraternité. A tous, il voulait se rendre utile non seulement par sa science, mais par l'expérience qu'il avait des besoins de la profession. « De tous les professeurs des Facultés de pharmacie du pays, a dit de lui un jour le secrétaire général de la Nationale Pharmaceutique, il est resté le plus intimement mêlé à la vie professionnelle de ceux qu'il forme journellement, de

ceux dont il s'est toujours honoré de se dire le confrère, de ceux dont il a sans cesse défendu les intérêts individuels et corporatifs devant toutes les juridictions ».

Tout ce zèle était inspiré par une affection vraiment paternelle. « Ils ne se doutent pas, dans leur heureuse insouciance, disait-il de ses élèves, de l'affection que nous leur portons, du plaisir profond que nous donnent leur succès et leur prospérité dans la vie, *du service qu'ils nous rendent* en devenant des hommes instruits, utiles à leurs concitoyens et respectés de tous ». A tant de dévouement, s'unissaient une simplicité et une affabilité d'autant plus séduisantes qu'il ignorait tout de l'art de la flatterie. Lui-même en a fait la remarque : « Quand il m'est parfois arrivé d'adresser à quelqu'un des paroles élogieuses, c'est que la conviction de leur vérité était en moi tellement puissante qu'elle m'obligeait, presque malgré moi, de les prononcer ».

Après tout cela, est-il étonnant de voir le monde pharmaceutique lui vouer un véritable culte ? Quand on relit les discours prononcés en 1910 lors de la remise de son portrait, on est frappé de la note d'affection reconnaissante, de piété filiale, qui domine dans chacun d'eux.

L'autorité dont jouissait M. Ranwez, lui permettait, en toute occasion, de montrer à tous la voie de l'honneur, aussi bien que celle du progrès. A notre Ecole déjà, il s'attachait à faire de ses élèves des pharmaciens conscients de tous les droits, mais surtout de tous les devoirs de leur profession. Nul n'a eu autant de compétence en matière de législation et de jurisprudence pharmaceutiques, et il pouvait toujours, en parfaite connaissance de cause, éclairer ses confrères sur leurs responsabilités. En 1906, comme secrétaire de la Commission de la Pharmacopée belge dont il devint plus tard président, il eut une large part à la rédaction de ce code légal du pharmacien, et on le vit toujours user de toute son influence pour faire accepter les prescriptions légales par les pharmaciens, de bon cœur et dans une saine intelligence de leurs intérêts réels, qu'il s'agisse en 1894 de l'inspection des pharmacies, ou en 1897, de l'analyse des médicaments, ou en 1906 de l'exigence de tout un matériel de laboratoire de chimie et de microscopie.

A-t-il exagéré, Messieurs, celui qui a appelé notre défunt « une sorte de providence de la corporation pharmaceutique » ? Je ne sache pas un plus bel exemple du rôle social que peut jouer un professeur d'université. C'a toujours été l'honneur de l'*Alma Mater*, de pouvoir compter sur le dévouement profond de ses maîtres. De ce dévouement, M. Ranwez a été l'incarnation.

Cher Monsieur le Professeur, en vous disant l'adieu de l'*Alma*

Mater que votre perte laisse bien diminuée dans ses forces vives, qu'il me soit permis d'emprunter vos propres paroles devant le cercueil du Dr Lefebvre : « En vous disant adieu, nous re-voyons, en une vision lumineuse, la dignité et la noblesse de votre vie exemplaire, la puissance et la droiture de votre caractère, la beauté et la grandeur de votre intelligence, de votre talent et de votre foi ; nous voyons quelle splendeur vous avez apportée au patrimoine d'honneur et de gloire de l'Université ; nous comprenons quel ami, quel modèle et quel maître nous perdons. Et notre douleur et nos regrets seraient inconsolables, si nous n'avions foi aux divines espérances et si nous ne savions que vous êtes allé auprès du Seigneur recueillir l'éternelle récompense de votre vie de travail, de dévouement et d'apostolat ».